

## **Procédure d'admission pour l'année scolaire 2013/14**

### **Études doctorales**

Site web : <http://prijimacky.ff.cuni.cz>

Informations : [prijimacky@ff.cuni.cz](mailto:prijimacky@ff.cuni.cz)

**Date de remise du formulaire d'inscription : 30/4/2013**

**Examen d'entrée : 17/6/2013 – 18/6/2013**

**Examen d'entrée (deuxième session) : 25/6/2013**

Frais d'inscription :

560 CZK par formulaire d'inscription électronique.

Le formulaire est disponible à l'adresse suivante : <https://is.cuni.cz/studium/pririz/index.php>

(à imprimer, signer et envoyer **avant le 30/4/2013** au Service des admissions – Referát přijímacího řízení, Univerzita Karlova v Praze, Filozofická fakulta, nám. Jana Palacha 2, 116 38 Praha 1)

Établissement bancaire : Komerční banka Praha 1

Numéro de compte : 85631011/0100

Identifiant constant : 0380

Identifiant variable : 820001

Identifiant spécifique : numéro généré par le système informatique (SIS) après avoir rempli le formulaire d'inscription en ligne

SWIFT : KOMB CZ PP

IBAN : CZ9601000000000085631011

Adresse du titulaire du compte :

Univerzita Karlova v Praze, Filozofická fakulta, nám. Jana Palacha 2, 116 38 Praha 1

Les frais d'inscription peuvent être réglés par mandat postal, virement bancaire, en espèces à la banque ou directement au service comptable de l'université.

#### **I. Informations générales – études doctorales**

1. La Faculté des lettres de l'Université Charles propose deux régimes d'études doctorales dans les disciplines d'études accréditées : un régime à plein temps et un régime combiné. Le programme d'études est établi selon un cursus d'études individuel, conformément au décret n° 20/2010 du Doyen. Les études doctorales sont sanctionnées par un examen d'État et la soutenance d'une thèse. Le candidat reçu obtient le titre de « Ph.D. ».

Pour toute information complémentaire sur les études doctorales à la Faculté des lettres de l'Université Charles, sur le règlement et les cursus d'études dans les disciplines accréditées, vous pouvez consulter les sections Studium/Přijímací řízení/doktorské studium et Fakulta/Oddělení děkanátu/Oddělení vědy à l'adresse [www.ff.cuni.cz](http://www.ff.cuni.cz) ainsi que les sites des chaires et instituts concernés.

#### **II. Informations générales – procédure d'admission**

1. La procédure d'admission est régie par les articles 48 à 50 de la loi n° 111/98 sur l'enseignement supérieur, par l'annexe n° 5 des Statuts de l'Université Charles – Règlement des procédures d'admission, ainsi que par la présente *Procédure d'admission pour l'année scolaire 2013/14* (ci-après « PA »).

2. **Les convocations** à l'examen d'entrée sont envoyées au plus tard 28 jours avant la date de l'examen, suite à la réception d'un formulaire d'inscription dûment rempli.

3. **Les résultats** de la procédure d'admission, après session de la commission d'admission, sont publiés à l'adresse électronique suivante : <http://is.cuni.cz/studium>. La décision d'admission ne pourra être signifiée au candidat que sur présentation d'une copie certifiée conforme de son diplôme de master ou d'un document certifiant qu'il a achevé son master (voir Section III, 2.1.1 et 2.1.2 de la PA).

4. Les frais de scolarité relatifs aux programmes d'études en langues étrangères sont fixés par la Directive du doyen pour l'année universitaire 2013/2014.

### III. Formulaire d'inscription

Le formulaire d'inscription se remplit en ligne. Il sera mis à disposition, ainsi que d'autres instructions, sur le site de la faculté en janvier 2013. Dans le formulaire, le candidat doit préciser **le régime d'études** (régime à plein temps ou combiné) et **la discipline d'études**. **Le régime d'études peut être modifié au cours de la procédure d'admission sur décision de la commission d'examen. Il est en revanche impossible de modifier la discipline d'études.**

Il est nécessaire de remplir le formulaire d'inscription en ligne. Une fois le formulaire rempli, il doit être imprimé, signé et envoyé par la poste ou remis personnellement à la faculté le 30/4/2013 au plus tard. Le candidat peut ensuite suivre la procédure et l'enregistrement de sa demande et prendre connaissance des dates de l'examen d'entrée et des résultats de l'admission à l'adresse suivante : <http://is.cuni.cz/studium> (section « Průběh přijímacího řízení »).

#### 2. Documents à joindre impérativement au formulaire d'inscription :

##### 2.1 **Le diplôme universitaire obtenu :**

**2.1.1** Les candidats qui sont, au moment de la remise du formulaire, titulaires d'un diplôme de master, doivent joindre au formulaire d'inscription **une copie certifiée conforme de ce diplôme**. Les candidats n'ayant pas terminé leur master au moment de la remise du formulaire devront présenter au plus tard le **30/9/2013** au Département de la recherche un certificat confirmant l'obtention de leur diplôme de master. Ceci fait, les candidats sont toujours tenus de présenter, dès que possible, la copie certifiée conforme de leur diplôme de master.

**2.1.2** Les candidats ayant obtenu leur master à l'étranger (sauf la Slovaquie) doivent présenter un certificat de reconnaissance de diplôme étranger avant le **30/9/2013** au Département de la recherche\*.

*\* Étant donné les délais de la procédure, il est conseillé aux candidats qui doivent présenter un certificat de reconnaissance de diplôme étranger d'en faire la demande en même temps que leur dépôt de candidature.*

##### 2.2 **Un curriculum vitae**

##### 2.3 **Un projet de thèse** (3 à 5 pages)

##### 2.4 **Une bibliographie concernant la discipline d'études**

##### 2.5 **Un compte-rendu de leurs activités de recherche** (publications, expériences professionnelles, etc.)

2.6 **Le justificatif original du règlement des frais d'inscription** (talon du mandat postal, justificatif de virement bancaire, de dépôt en espèces ou de paiement électronique, justificatif du service comptable de la Faculté des lettres). Les frais d'inscription ne seront remboursés à aucun moment de la procédure d'admission. Des frais d'inscription devront être réglés pour chaque formulaire d'inscription.

3. Si le formulaire d'inscription n'est pas dûment rempli ou s'il ne contient pas les informations demandées, la faculté invite le candidat à remédier aux problèmes et lui fixe en conséquence un délai adéquat. Si les problèmes ne sont pas résolus dans le délai accordé, le formulaire d'inscription ne sera pas accepté.

#### **IV. Examen d'entrée**

1. L'examen d'entrée est constitué d'**une seule épreuve orale**. On y évalue, en premier lieu, les connaissances spécialisées et l'aptitude du candidat à mener un travail de recherche dans la discipline choisie. L'examen comporte aussi une discussion sur le projet de thèse présenté. Sauf raison particulière liée à la spécificité de la discipline de recherche, l'examen d'entrée se fait en langue tchèque ou slovaque (le cas échéant, dans une langue internationale), conformément à l'accréditation de la discipline. Pour les programmes d'études doctorales en philologie, la commission d'admission peut exiger la conduite partielle de l'examen dans la langue concernée.

2. Il est conseillé de discuter les conditions de l'examen d'entrée et le projet de thèse avec le responsable du programme doctoral de la discipline d'études concernée. Les candidats seront tenus de présenter un projet de thèse même dans les disciplines où des thèmes d'études doctorales auront été recommandés.

3. Le doyen peut autoriser un candidat à se présenter à la deuxième session sur demande écrite de ce dernier. Cette demande doit être envoyée au Service des admissions au plus tard **trois jours** avant le jour de l'examen de la première session, dans le cas où le candidat ne peut se rendre à l'examen pour des raisons majeures et qu'il est en mesure de prouver (raisons médicales, examens finaux d'État, études à l'étranger, etc.). La demande ne devra pas être jointe au formulaire d'inscription mais envoyée au Service des admissions après que le candidat a reçu la convocation stipulant la date exacte de l'examen d'entrée.

4. À titre exceptionnel, le doyen peut autoriser un examen d'entrée **sous forme de vidéoconférence**. À cet effet, le candidat doit présenter une demande écrite qui doit être remise au Service des admissions au plus tard **dix jours** avant la première session de l'examen. Le candidat doit prouver qu'il n'est en mesure, **pour des raisons majeures** (études à l'étranger, stage à l'étranger), de participer à aucune des deux sessions. L'état de santé du candidat ou sa participation à un autre examen d'entrée **ne donnent pas lieu** à une autorisation à passer l'examen sous forme de vidéoconférence.

5. Pour être admis, le candidat doit remettre son formulaire d'inscription ainsi que tous les documents mentionnés à l'article III/2.1, doit avoir achevé son master et avoir réussi son examen d'entrée. **L'admission est conditionnée par l'obtention d'un total de 30 points ou plus à l'examen ; le candidat doit par ailleurs figurer au classement correspondant au**

**nombre maximum d'étudiants recevables pour la discipline en question** (voir le chapitre VI. de la PA). Les candidats qui obtiendront le même nombre de points que le candidat occupant la dernière place du classement seront également admis. **Le total des points** est constitué de la somme des points obtenus pour chaque partie de l'examen : discussion sur le projet de thèse (0 à 30 points), évaluation de l'activité de recherche du candidat (0 à 15 points) et connaissances de la littérature sur le sujet étudié (0 à 15 points).

## V. Déroulement de l'examen d'entrée et disciplines d'études

*Abréviations : MPP – nombre maximum de candidats recevables, U/P – nombre de candidats/étudiants reçus pour l'année scolaire 2012/2013, N – pas de candidature ouverte dans cette discipline pour l'année scolaire 2012/2013*

### Déroulement général de l'examen d'entrée pour le programme d'études doctorales (pour toutes les disciplines)

examen d'entrée : une seule épreuve orale

déroulement de l'examen d'entrée :

- 1) discussion sur le projet de thèse présenté (discussion sur les intentions de la thèse et sur l'aptitude du candidat à remplir ses objectifs) ; 0 à 30 points
- 2) évaluation des activités de recherche du candidat ; 0 à 15 points
- 3) évaluation des connaissances de la littérature sur le sujet étudié (basée sur la bibliographie présentée par le candidat) ; 0 à 15 points

#### • TRADUCTOLOGIE

régime d'études : à plein temps ou combiné

MPP: 1; U/P: 1/1

Sujets de thèse recommandés :

- Traduction et réception de la littérature tchèque dans le monde francophone : analyse des œuvres d'un auteur choisi
- Les éléments de la culture tchèque et leur traduction en français (à travers des textes littéraires/non littéraires)
- Qui détermine la qualité de l'interprétation ?
- Interprétation de conférence : l'importance du « retour » dans les enceintes internationales
- Les défis de l'interprétation en milieu social
- Quoi de neuf dans la recherche sur le processus de l'interprétation ?

Responsable du programme: prof. PhDr. Jana Králová, CSc., e-mail: [jana.kralova@ff.cuni.cz](mailto:jana.kralova@ff.cuni.cz)